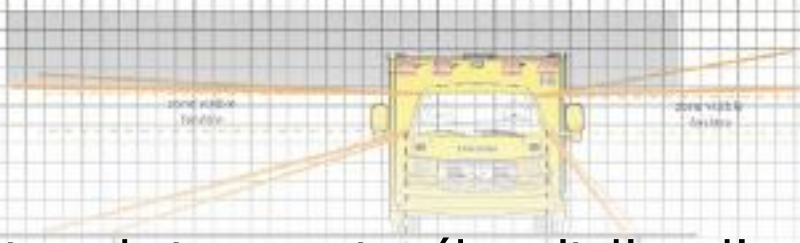
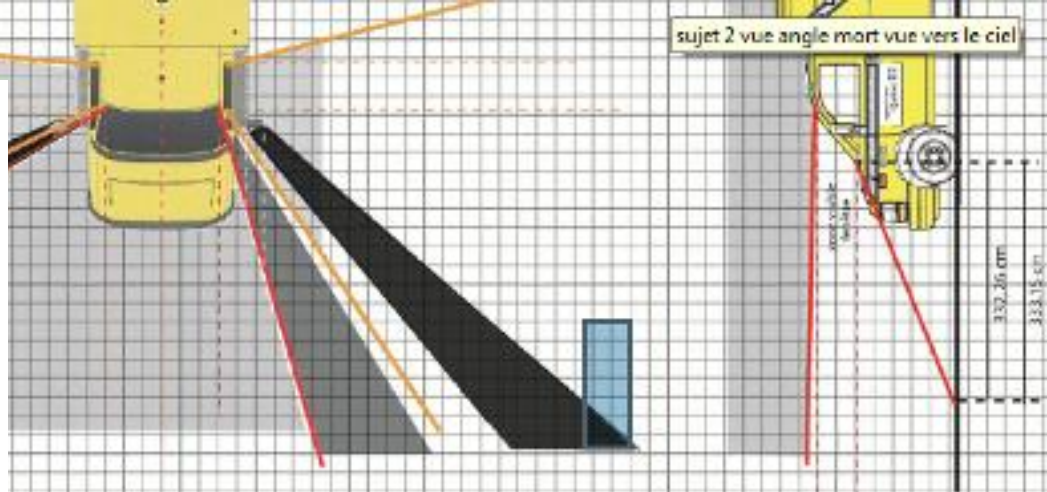




VINCENT  
ERGONOMIE

Pour travailler mieux



Echelle	Legende de couleurs
1:20	Zone visible Devant
1:20	Zone visible Arrière
1:20	Zone visible Latérale
1:20	Zone visible Supérieure

## Secteur du transport préhospitalier : l'ergonomie du poste de conduite d'une ambulance

### Transport préhospitalier

De la conception d'espace au retour au travail en passant par la formation, Vincent Ergonomie s'engage à offrir à ses clients un service de la plus haute qualité. Cet engagement est soutenu par une volonté d'amélioration continue de nos procédés et de nos services.

### Résumé

- Le mandat consistait à faire l'étude ergonomique de l'habitacle d'une ambulance, en lien avec des demandes de dérogations émises par la CSST.
- Il fallait éclairer l'ensemble des intervenants (employeur, syndicats, employés et inspecteurs) sur la situation sur trois postes de travail : conducteur, passager et siège à l'avant du module ambulance.
- Le délai d'intervention était très court et le budget limité.

Les services ambulanciers québécois regroupent des entreprises privées, des entreprises constituées de coopératives de travailleurs et Urgences-Santé, une entreprise du secteur public. Ces entreprises emploient plus de 5 500 techniciens ambulanciers paramédicaux et gèrent un parc de près de 800 véhicules d'intervention.



### Étude de cas

Ergonomie  
véhiculaire

« Nous avons été référés dans ce dossier parce que nous possédons une forte expertise dans l'ergonomie véhiculaire. Nous avons réalisé des mandats pour des véhicules de police, des autobus urbains, des véhicules de chantier, etc. De plus, nous sommes reconnus pour notre impartialité et notre objectivité, ce qui est très important dans un dossier de CSST. »

Patrick Vincent, PDG, ergonomiste certifié, Vincent Ergonomie Inc.



«L'étude a permis de faire lever les dérogations émises par la CSST et de rassurer les différentes parties sur les risques de développer des troubles musculosquelettiques».

**Patrick Vincent, PDG,**  
**ergonome certifié, Vincent**  
**Ergonomie Inc.**

## Secteur du transport préhospitalier : l'ergonomie du poste de conduite d'une ambulance

### Le défi

Le mandat consistait à faire l'étude de l'ergonomie de l'habitacle d'une ambulance afin d'aider l'employeur à se conformer à des dérogations émises par la CSST. L'étude ergonomique visait à évaluer les risques de développer des troubles musculosquelettiques (TMS) lorsque les travailleurs prennent place sur les sièges du conducteur, du passager et celui situé à l'avant du module-ambulance. Les dérogations découlaient de droits de refus exercés par des travailleurs. Notre défi consistait donc à développer une démarche ergonomique rigoureuse menant à un rapport scientifiquement étoffé afin d'éclairer la situation pour toutes les parties (employeur, syndicats, employés et inspecteurs de la CSST). Le tout devait se réaliser dans des délais très courts et à l'intérieur d'un budget raisonnable.

### La solution

La démarche ergonomique s'est déroulée de façon participative où toutes les parties ont été impliquées dès le début (employeur, syndicats, employés et inspecteurs de la CSST) et tout au long de l'étude. Notre travail s'est divisé en quatre phases (exploratoire, descriptive, explicative et de transformation) avec des livrables à chaque étape permettant à toutes les parties de voir la progression de l'étude et le respect des objectifs et échéanciers. Une revue de la littérature scientifique a également été menée. De nombreux entretiens ont été réalisés avec des travailleurs, des formateurs en conduite d'ambulance, le gestionnaire de la flotte, le responsable de la santé et sécurité, etc. Nous avons réalisé de nombreuses heures d'observation en situation réelle et documenté le travail des paramédicaux. Enfin, des mesures d'angles morts, des mesures anthropométriques et des mesures dimensionnelles de l'habitacle ont été réalisées afin d'obtenir un diagnostic ergonomique. Les résultats ont été présentés aux différentes parties.

### Les résultats

L'étude a permis de faire lever les dérogations émises par la CSST et de rassurer les différentes parties sur les risques de développer des troubles musculosquelettiques lorsque les travailleurs prennent place sur les sièges du conducteur, du passager et celui situé à l'avant du module-ambulance. L'employeur a ensuite mis en branle une série d'actions pour corriger les éléments identifiés dans notre rapport et instauré une veille sur les nouveaux véhicules ambulances qui seront éventuellement disponibles sur le marché



**VINCENT**  
**ERGONOMIE**

*Pour travailler mieux*

Visitez le [www.vincentergonomie.com](http://www.vincentergonomie.com) ou composez le 1-877-622-3746